

Covid-19

[1]

Suspension du jour de carence : une première avancée



Ce matin, après de longues et inadmissibles tergiversations, le gouvernement vient d'annoncer la suspension du jour de carence, tant pour les salarié.e.s du privé que de la Fonction publique.

Il s'agit là d'une première avancée dont nos organisations syndicales se félicitent.

Ce dispositif, injuste quelle que soit la période, est devenu intolérable dans la situation exceptionnelle que nous connaissons où des centaines de milliers de travailleurs assument, souvent au péril de leur propre santé, les missions dont nous avons toutes et tous besoin.

Nous voyons dans ce recul le fruit de notre démarche unitaire et constante, traduite encore ce mardi 17 mars par notre courrier au Premier ministre.

Il s'agit d'une première avancée. Mais, le combat ne saurait s'arrêter là. Il faut maintenant obtenir l'abrogation totale et définitive de cette mesure.

C'est ce à quoi continueront de s'employer nos organisations syndicales.

Paris, le 21 mars 2020

URL source: <http://snuipp37.fr/snu2/21-mars-2020-d%C3%A9claration-unitaire>

Liens

[1] <http://snuipp37.fr/snu2/21-mars-2020-d%C3%A9claration-unitaire>